

Avant-propos

Cet ouvrage constitue la version remaniée d'une thèse de doctorat en géographie soutenue à l'Université d'Angers, le 30 novembre 2012. Ce travail doctoral consistait à mieux cerner le concept de région touristique, en interrogeant les pratiques spatiales des acteurs du tourisme et notamment les touristes. Ce sujet s'est construit par des expériences universitaires et professionnelles dans des institutions touristiques confrontées à des interrogations relatives aux territoires d'action et de compétence. Sur le plan scientifique, la citation de Rémy Knafou, extraite du colloque de la commission géographie du tourisme et des loisirs du Comité national français de géographie sur le tourisme diffus qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand en 1994, nous a particulièrement interpellés :

« Des gîtes ruraux, des villages de vacances, un festival du boudin et un musée des Pénitents – toutes initiatives honorables – ne suffisent pas à faire d'une région donnée une région touristique, pas plus que trois usines et quatre ateliers ne font une région industrielle. »
[KNA 95, p. 15]

Ces propos ont contribué à problématiser notre recherche. En effet, la présence d'équipements ou d'éléments qui pourraient laisser penser qu'il existerait en un endroit donné, une région touristique, ne suffit pas. Or, nous savons que le tourisme fait l'objet d'un système d'acteurs impliquant des professionnels du tourisme, des élus, des investisseurs, des aménageurs, etc. mais aussi des touristes ! Dans ces conditions, que signifie la région touristique pour tous ces acteurs dans leurs pratiques ?

Pour répondre à ce questionnement, au cours de ces cinq années de doctorat, un travail de terrain a été réalisé au sein de trois espaces laboratoire : la Côte d'Émeraude en Bretagne, la vallée de la Loire avec ses villes, châteaux et jardins et enfin l'Arc lémanique comprenant à la fois la rive française et la rive suisse. Ces

terrains ont été choisis pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces trois terrains disposent de lieux à intensité touristique importante. Par exemple, on y trouve des hauts-lieux touristiques recevant autour d'un million de visiteurs par an, tels la cité *intra-muros* de Saint-Malo, le château de Chenonceau en vallée de la Loire ou encore le château de Chillon situé près de Montreux sur la partie du haut lac Léman. Chacun d'entre eux reçoit une clientèle touristique internationale. Ensuite, ces trois espaces-laboratoires bénéficient de lieux touristiques diversifiés : des sites, des villages, des villes. Aussi, outre une thématique parfois forte, par exemple les châteaux, ces territoires ne fonctionnent pas par mono-activité. Enfin, ces trois espaces-laboratoires sont difficilement délimitables. Il n'y a pas de frontière touristique, il n'existe que des frontières administratives entre départements, régions et nations. Les flux sont continus et rendent flous les contours de ces espaces. Entre 2007 et 2009, nous avons procédé à des collectes de données (archives, documentation, entretiens avec des touristes, etc.). La pratique du terrain, par observation, nous a permis de nous rendre compte de situations touristiques qu'il n'aurait pas été évident d'appréhender à distance. Par exemple, seuls des touristes interrogés au sein d'un lieu touristique pouvaient nous rendre compte d'un voyage occasionnant de multiples lieux de visite à l'échelle de l'Europe.

Dans cet ouvrage, nous avons fait le choix de présenter principalement les résultats d'entretiens auprès des touristes au sein de l'Arc lémanique. En effet, après analyse, cet espace-laboratoire regroupe les principaux faits observés liés à l'organisation des acteurs mais aussi à leurs pratiques spatiales.

Je tenais à remercier pour leur soutien et leurs encouragements le professeur Philippe Violier, directeur de thèse ainsi que les membres du jury, le professeur Cécile Clergeau, le professeur Jean-Christophe Gay, le professeur Christian Pihet, le professeur Laurent Tissot, le professeur Jean Varlet, sans oublier les membres de ma famille, dont Laurent, pour leur patience et leur présence.

Introduction

Le thème de recherche abordé dans cet ouvrage est le tourisme. Il est étudié par l'angle de la géographie humaine et sociale, qui nous conduit à nous interroger sur l'échelle de localisation du phénomène : la région touristique. Par le terme « région », objet controversé et obscur de la géographie, nous cherchons à comprendre le sens du phénomène touristique, au-delà du lieu élémentaire, c'est-à-dire caractérisé par une mise à distance. Au regard de la littérature scientifique, dès les années 1970, beaucoup de géographes, notamment français, qui se sont intéressés au tourisme adoptent la définition institutionnelle de l'Organisation mondiale du tourisme sans remise en question¹. En effet, celle-ci séduit les chercheurs par sa commodité d'emploi. Nous pouvons en rappeler deux points précis concernant notre sujet. D'abord, dans la définition globale du tourisme, cette institution classe les individus selon leur durée de déplacement en dehors de leur domicile, et selon l'unique et *sine qua non* condition d'ordre économique, qu'est une « non-rémunération » dans un autre lieu d'habiter temporaire. Ensuite, selon la distance de perception et l'échelle adoptée, l'Organisation mondiale du tourisme découpe le monde en grandes régions pour analyser par la statistique les flux entre les foyers émetteurs et les bassins récepteurs. Or, concernant notre sujet sur la région touristique, une question émerge : comment appréhender le touriste, qui pendant son séjour touristique, se déplace pendant une journée pour réaliser une excursion ?

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, il ne peut être excursionniste² puisqu'il est déjà touriste. Alors pouvons-nous dire qu'il serait un « touriste-excursionniste » ou un « excursionniste-touriste » ? Par ailleurs, la région que les touristes recherchent

1. Nous pouvons par exemple faire référence aux travaux de Georges Cazes [CAZ 73], de Jean-Michel Dewailly [DEW 84] et de Jean-Pierre Lozato-Giotart [LOZ 85].

2. On appelle « excursionniste » l'individu qui se déplace de son domicile du quotidien sous 24 heures, au-delà d'une journée, il est « touriste ».

selon l'Organisation mondiale du tourisme se définit selon quels critères ? Ensuite, ces mêmes géographes affirment que l'approche régionale du tourisme doit être abordée par généralisation selon un principe d'homogénéité. Selon eux, un espace homogène s'observe soit par un environnement intégrant des lieux, soit par des lieux qui par leur ressemblance ou leur rapprochement créent un ensemble. Aussi d'autres questions apparaissent : la région touristique serait-elle un ensemble de lieux, dont l'homogénéité délimiterait le périmètre ? La proximité et la juxtaposition seraient-ils des critères d'homogénéisation ?

À partir des années 2000, sur la base de travaux précurseurs en anthropologie et en sociologie [JAF 88, ELI 94], une nouvelle approche géographique du tourisme est apparue en s'intéressant aux individus et leurs choix de récréation par le tourisme en rupture avec les routines du quotidien³. Cette approche a orienté les recherches qui ont suivi autour de deux éléments fondamentaux, que sont la construction identitaire des individus et leur fonctionnement sociétal, que sont le déplacer et l'habiter. Sur ce principe, ils observent le rôle spatial du tourisme, par la création ou la subversion de lieux. Les touristes se déplacent vers des lieux adaptés à leurs attentes. De ces travaux se dégagent deux formes spatiales : le lieu élémentaire et le lieu complexe⁴. Mais cette approche pose un double problème. Premièrement, le touriste s'exposerait à deux formes de séjour selon son type de mobilité : le sédentarisme et le nomadisme. Or, ces travaux nous apprennent, que le lieu élémentaire pourvu d'une capacité d'hébergement suffisante, favoriserait une sédentarité des touristes alors que le lieu complexe, à capacité d'hébergement hétérogène, justifierait du nomadisme par itinérance. Mais on peut se demander si tous les lieux touristiques ne recevraient pas des touristes pratiquant des mobilités différenciées ? Ensuite, on peut se demander si une fois la mobilité engagée, la forme de séjour du touriste est immuable tout au long du temps passé en dehors de son domicile. Les touristes n'emploient-ils pas plusieurs types de mobilités pendant leurs séjours touristiques ? Ne séquentent-ils pas leurs séjours par de multiples déplacements ?

1.1. Le lieu comme point de départ

Le lieu constitue une unité spatiale qui rend compte de l'écoumène, c'est-à-dire les espaces terrestres habités par l'homme, et de manière particulièrement visible. Le lieu, c'est « là où quelque chose se trouve ou/et se passe quelque chose »

3. Nous pouvons faire référence aux travaux de Rémy Knafou *et al.* [KNA 97b] et de Mathis Stock [STO 01], puis de l'équipe de recherche Mobilités itinéraires territoires (MIT) [EQU 02, EQU 05, EQU 11].

4. Selon l'équipe MIT, les lieux élémentaires sont le site, la communauté, la station, le comptoir, la ville ou le village et les lieux complexes sont le district et la conurbation [EQU 02].

[BER 03, p. 555]. Mais si le phénomène se trouve là, cela signifie qu'il n'est pas ailleurs. Selon Denise Pumain et Thérèse Saint-Julien, « le lieu est une portion continue de la surface de la terre, définie par des coordonnées géographiques et son étendue » [PUM 97, p. 156]. De plus, la caractéristique du lieu est spécifique puisqu'il s'y trouve ou/et se passe quelque chose. Le *topos* en grec définit par Aristote traduit une relation intrinsèque entre la position géographique et ce qui s'y passe et/ou s'y trouve : « d'une part la chose et le lieu sont indissociables : si la chose bouge, son lieu devient un autre lieu ; d'autre part, l'être ou l'identité de la chose ne dépasse pas son lieu : si elle dépassait cette limite, elle serait autre chose, car elle aurait une autre forme, la forme donne l'être à la chose » [BER 03, p. 559]. Le concept de lieu est employé en géographie pour signifier une approche spatiale au sens où ce n'est pas une population ou une communauté qui est visée, mais bien un référent géographique spécifique [STO 17a]. Cette approche est héritée d'une géographie vidalienne développée au début du XX^e siècle et qui s'attache à prendre en compte les lieux, « la géographie est une science des lieux, non des hommes » [VID 13, p. 298]. Pourtant, les hommes s'approprient les lieux, pour en faire leurs territoires. Ce territoire est construit, il s'agit d'une « portion contiguë de la surface terrestre appropriée par un groupe » [PUM 97, p. 156]. L'écumène montre une imprégnation entre le lieu et les gens, les choses qui ont une histoire commune, c'est le *concretus* [BER 00]. Les hommes qui établissent un lien d'intimité relationnel est le résultat d'habiter un lieu [HEI 58].

L'individu est au centre de la réalité géographique, du monde qui l'entoure, il est acteur de sa construction mais aussi dans la réalisation et le sens qu'il en fait. Par exemple, le milieu littoral, cristallisait, avant le XVIII^e siècle, des craintes, une répulsion fondée sur des représentations, des imaginaires, des croyances, sera convoité à partir du milieu du XVIII^e siècle à des fins climatiques et thérapeutiques et deviendra finalement le milieu le plus anthropisé au monde [COR 88, DUH 09]. Les individus perçoivent un intérêt d'habiter les lieux, puisque ceux-ci apportent des ressources, et ils y attribuent une identité et des valeurs [URR 05]. Le fait de nommer un lieu par un toponyme nous donne un référent géographique sur une unité spatiale. Le toponyme démontre la manière de fixer et de naturaliser une réalité qui n'a pas toujours existé et qui est mouvante [RET 03]. Aussi, le lieu devient un espace concret et approprié, « les lieux se distinguent de l'espace qui est le plus abstrait, par leur personnalisation identifiée généralement par un nom » [GEO 06, p. 247]. On comprend ici que cette unité spatiale ne peut couvrir une portion importante de l'écumène, le lieu constitue « la plus petite unité spatiale complexe ». Cette complexité s'explique car c'est un espace au sein duquel le concept de distance n'est pas pertinent [LEV 94]. La définition de la distance nous démontre que le lieu ne concerne qu'une seule et même réalité et donc ne peut faire l'objet d'une distance « attribut de la relation entre deux ou plusieurs réalités, caractérisant leur degré de

séparation, par différence avec l'état de contact » [LEV 03a, p. 267]. Cependant, il se pose la question de l'habiter dedans/dehors du lieu. Ce à quoi la géographie vidalienne peine à expliquer puisqu'elle s'attache à repérer des portions d'étendues homogènes sans prendre en compte l'articulation entre les unités [GAY 95]. Les discontinuités permettent de mieux appréhender la distinction entre les lieux. Elles traduisent « un changement plus ou moins brutal dans les caractéristiques des lieux » [CIA 07, p. 23]. Le seuil est une idée qui permet d'exprimer un changement d'état juxtaposant de ce fait deux espaces aux systèmes différents que ce soit sociaux, politiques, économiques [DIM 02]. Celui-ci est matérialisé par la limite, c'est-à-dire « ce qui permet de circonscrire un ensemble spatial donné » [REN 02, p. 40]. L'espace de vie, soient les lieux fréquentés au quotidien, s'édifierait en fonction d'une dialectique « continuité/discontinuité », cela se vérifiant par les pratiques spatiales : « il s'agit de l'aire de pratiques spatiales, d'un espace fréquenté et parcouru par chacun avec un minimum de régularité » [DIM 98, p. 30]. L'espace utilisé est donc composé de lieux, comme lieu d'habitation, mais aussi comme lieu de loisirs. Quelles distinctions pouvons-nous faire entre ces lieux ? Se prêtent-ils tous aux mêmes activités ? Par ailleurs, quelle échelle évoquons-nous ?

1.2. Pratiques touristiques et choix de lieu

Constater la présence du tourisme au sein d'un lieu, revient à définir ce que l'on entend par tourisme. Sur le plan statistique, cela demanderait à connaître le nombre d'individus présent à des fins touristiques en rapport avec la population résidente annuelle, c'est le quotient de localisation [STO 17a]. Encore, faut-il être en accord avec ce que l'on qualifie d'individus présents à des fins touristiques. L'Organisation mondiale du tourisme nous apporte peu d'éclairage en généralisant ces individus à des visiteurs et dont les activités sont multiples. L'Organisation mondiale du tourisme considère que le tourisme est :

« Une notion d'activité [qui] embrasse tout ce que les visiteurs font pour ou durant un voyage. Elle n'est pas restreinte aux activités tenues pour être des activités touristiques caractéristiques, telles que bains de soleil et visites, notamment de sites, etc. Les voyages d'affaires ou aux fins d'éducation et de formation, etc., peuvent également faire partie du tourisme, une fois satisfaite les conditions établies pour définir le tourisme. » [OMT 10, p. 11]

Le tourisme génère donc un déplacement, depuis un lieu vers un autre lieu, mais le motif du déplacement est particulièrement flou. Cette confusion se retrouve dans les travaux de nombreux scientifiques, où tout déplacement peut être considéré comme touristique, y compris affaires, santé, religion, etc. [MIC 83, BRU 93], et en

se reposant sur la fréquentation d'équipements et d'infrastructures dits touristiques [HOE 08, BOT 13]. Mais peut-on accorder une pleine confiance à une lecture de la fréquentation des équipements et infrastructures pour comprendre comment un individu habite un lieu à des fins touristiques ? Si on regarde la mesure du taux de fonction touristique des lieux, nous nous basons sur le nombre de lits touristiques par habitants. Cependant, pouvons-nous considérer un lieu sans hébergement touristique comme faiblement touristique ? Nombreux sont les exemples de lieux faisant l'objet d'une fréquentation touristique sans hébergement *in situ* (plage, pointes, monuments, etc.). Il est donc nécessaire de comprendre le motif du déplacement vers certains lieux plutôt que d'autres. L'Institut national de la statistique et des études économiques définit le tourisme comme :

« Les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs, non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans un lieu visité. »⁵

La durée contribuerait certes à caractériser ce voyageur. Néanmoins, tout voyageur n'est pas touriste. Par ailleurs, le tourisme n'est pas de tout temps. Le mot *tourist* est apparu en anglais en 1800 puis en français en 1803 et en allemand en 1875. Il désigne une personne qui voyage pour son plaisir, donc loin de contraintes liées au travail, aux affaires ou toute autre raison qui le restreignent dans sa liberté d'action [STO 17a]. Le touriste n'est donc pas n'importe quel voyageur. Son voyage se distingue de celui qui se fait par obligation comme l'ont fait certains écrivains, comme le souligne l'historien Marc Boyer, « la correspondance de Madame de Sévigné est exemplaire du comportement des grands du XVII^e siècle ; quand ils voyagent, c'est par obligation plus que par plaisir et pensent surtout à ce qui leur manque [...] » [BOY 05, p. 34]. Ensuite, s'appuyer sur la statistique d'infrastructures et d'équipements (par exemple, hébergement, restauration, site) revient à considérer tout individu qui se déplace comme touriste. Et l'Organisation mondiale du tourisme encourage à cette approche de la lecture d'une mobilité touristique. Elle définit deux grandes catégories de voyages : les voyages personnels de ceux qui sont pour affaires et motifs professionnels [OMT 10]. Parmi, les voyages personnels, on trouve la visite à des parents et des amis, le traitement médical, la religion et le pèlerinage. Pourtant, le traitement médical constitue bien une contrainte, puisque celui-ci n'est possible que sur prescription médicale. Quant aux relations parentales, elles s'inscrivent dans un champ de possibles restreints et souvent routinier [DUH 13]. Aussi, pouvons-nous considérer qu'un

5. Institut national de la statistique et des études économiques, définition « tourisme », Insee.fr, disponible à l'adresse : <https://insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1094>, consulté le 1^{er} juin 2018.

individu qui se rend et s'héberge dans une ville pour des funérailles, habite le lieu à des fins touristiques ? Répondre favorablement nous demanderait d'accepter une attitude d'opportunisme, pouvant interpeller la morale, dans un contexte de deuil. Répondre négativement, nous démontrerait que toute nuit occasionnée ne peut être considérée comme l'œuvre d'un individu qui se déplace à des fins touristiques. Mais la réponse ne peut être si évidente. Et pour cause, un individu peut se rendre et s'héberger dans un lieu dans un contexte professionnel, donc rémunéré, pour des activités d'affaires, et profiter d'un temps disponible pour laisser place à des activités de loisirs. On parlera dans ce cas de « moments » touristiques qui s'insèrent dans un déplacement professionnel, comme en prolongeant un séjour par des congés [COE 10]. Finalement, chercher à comprendre les raisons d'un individu à habiter un lieu à des fins touristiques revient à interroger les pratiques spatiales des individus. Par pratique, nous entendons « les actions humaines qui s'insèrent dans un environnement constitué, notamment d'autres pratiques, et ainsi le transforme, elles sont contextualisées, en situation » [RUB 03, p. 740]. Ainsi, selon un code géographique des pratiques, les pratiques spatiales des touristes sont identifiables puisqu'il s'agit d'une mobilité choisie vers un/des lieu(x) du hors quotidien. Certains lieux sont donc propices aux pratiques des individus en quête de récréation. Mais, le tourisme crée, lui-même, aussi les lieux. Les lieux touristiques sont localisés et localisants selon plusieurs raisons telles que la situation géographique, le cadre physique et paysager ou encore les infrastructures et activités inhérentes. Nous pouvons nous interroger sur ce qui justifie l'investigation des lieux par les touristes et sur ce qui explique que ces lieux choisis se concentrent dans un même espace. Mais que pouvons-nous observer à l'échelle régionale ? Les espaces touristiques régionaux sont-ils aisément identifiables ? Et à quoi correspond le concept de « région » exactement ?

I.3. De la pratique de lieux touristiques à la pratique d'une région touristique

Les touristes investissent un espace à des fins récréatives. Ils différencient et catégorisent les lieux, selon leur intérêt et leur expérience. Cet espace composé de lieux constituerait une région. Il s'avère que définir la notion de « région » est complexe et ambigu malgré plusieurs travaux menés par des géographes depuis trois siècles. Ainsi, bien que la géographie soit une discipline qui permette la compréhension et la représentation des configurations spatiales de phénomènes, que ce soient les facteurs naturels, physiques, biologiques ou les activités humaines [LAC 86], la région demeure chez les géographes comme un mot, qui bien que très étudié, discuté, contesté, est toujours loin d'être circonscrit. En ce sens, la région serait le mot le « plus obscur et le plus controversé de la géographie » [BRU 90, p. 166]. À ce titre, la région peut être définie de manière plutôt vague, mais elle peut aussi

avoir une acceptation très précise [BEA 71]. S'emparer d'un tel sujet peut sembler ambitieux, mais loin de l'idée de redéfinir le mot « région », nous cherchons, avant tout et modestement, à nous éclairer par une approche géographique du tourisme, sur le sens à donner et à prendre en compte de la « région » appliquée au phénomène touristique. Qu'est-ce que la région ? Comment l'aborder ? Comment la délimiter ? Faut-il prendre en compte des facteurs naturels physiques ? Quelle place est à accorder aux activités humaines dans la définition de la région ? On peut se demander si la région touristique doit présenter une limite déterminée. De plus, parmi les acteurs concernés, qui décide du périmètre de la région touristique ?

Nous allons voir que déterminer ce qu'est une « région » dépendrait du champ d'analyse auquel il serait mis à l'épreuve. Aussi nous verrons qu'au-delà d'une délimitation par des critères naturalistes, l'analyse régionale nécessite de prendre en compte le milieu mais également l'intention d'actions des hommes, ce qui délimite ou « régionalise » l'espace. Les autres champs d'application en géographie démontrent aussi que l'appropriation du terme « région » passe aussi désormais par une approche systémique. C'est dans ce sens que nous souhaitons apporter notre réflexion dans une approche géographique du tourisme. Nous présenterons l'intérêt de considérer la région touristique comme un réseau de lieux selon des pratiques spatiales d'acteurs. Nous appliquerons les modèles de graphes et de matrices des réseaux aux mobilités touristiques. Nous verrons qu'il peut y avoir plusieurs sens, selon l'objet d'analyse, qu'il s'agisse de relations organisationnelles, de flux d'individus ou de localisations de lieux élémentaires. Finalement, dans cette recherche nous avons employé un projet scientifique de la géographie qui se fonde sur des questionnements, de diverses manières, dont l'espace est constitué et mobilisé par les sociétés humaines. Nous adoptons la posture poststructuraliste défendue par Mathis Stock sur la manière d'appréhender la géographie proposant un fond de questionnements et de compréhension plutôt qu'une simple lecture descriptive et argumentée [STO 06]. Aussi à la question : « qu'est-ce qu'une région touristique ? » nous allons apporter un éclairage par cet ouvrage qui s'organise en trois parties.

Dans un premier temps, nous décrirons les approches spatiales du tourisme connues. Les travaux sur les lieux élémentaires du tourisme constituent une première clé d'entrée d'analyse spatiale du phénomène. Mais nous nous intéresserons aussi aux propositions d'analyse de l'échelle régionale du tourisme. Aussi nous présenterons les espaces considérés comme touristiques afin de discerner ce qui pourrait être qualifié de région touristique. Dans une seconde partie, nous allons présenter des logiques d'acteurs identifiées dans les pratiques d'une destination touristique de dimension régionale. Pour le tourisme, la destination constitue à la fois un territoire promu et un territoire perçu, dont la mise en pratique par des mobilités touristiques permet de déterminer un lieu élémentaire ou une région touristique. Cependant, nous

verrons que cette transformation de destination touristique à lieu ou région touristique demande une intervention d'acteurs multiples. Il s'agit selon nous d'une co-construction territoriale. Enfin, notre troisième et dernière partie aborde l'analyse de réseaux régionaux multiniveaux de lieux touristiques bâtis selon des mobilités touristiques. Mais nous verrons que les différents acteurs agissent afin que les lieux touristiques soient intégrés dans ces réseaux.